

L'ETUDE DEMOGRAPHIQUE DES BIOGRAPHIES MIGRATOIRES POTENTIALITES ET PERSPECTIVES

MUMPASI LUTUTALA

La migration est un phénomène qui intéresse plusieurs sciences et chacune d'elles essaie de l'appréhender selon ses objectifs et ses méthodes. Il ne peut en être autrement de l'insertion urbaine qui, nous le verrons, se trouve être l'étape ultime de processus migratoire mais provoque aussi d'autres formes de migration notamment à l'occasion des itinéraires résidentiels. Aussi, pour apprécier la pertinence de l'approche démo-biographique de l'insertion urbaine, il paraît indispensable de montrer au préalable ce qu'est ou devrait être cette insertion urbaine pour la démographie. Nous examinerons ensuite la question de la collecte des données et des méthodes d'analyse pour procéder à l'approche démo-biographique de l'insertion urbaine. Nous montrerons enfin comment, à partir des données d'une enquête sur les migrations dans deux villes secondaires du Zaïre, nous avons tenté d'examiner les processus de l'insertion urbaine vue au sens démographique du mot et quelles sont les ombres que notre méthodologie ne pouvait nous permettre d'éclairer.

I. VISIONS DEMOGRAPHIQUES DE L'INSERTION URBAINE

La démographie étudie la migration en tant qu'un déplacement/transfert du lieu de résidence antérieur vers un nouveau lieu. L'insertion urbaine serait alors un

ensemble de mécanismes grâce auxquels le migrant qui arrive, s'insère dans les structures des populations urbaines d'accueil, les modifie et/ou en subit l'influence. Jusque là, la démographie s'est plutôt intéressée aux deux derniers aspects. Elle a permis de montrer que la migration ne consiste pas seulement en un transfert de résidence dans un nouveau lieu mais aussi un passage d'un contexte socio-culturel à un autre. Étant donné que celui-ci est un déterminant des comportements démographiques, ceux-ci se verront donc perturbés suite à la migration. L'insertion urbaine, dans ce cas, se traduirait par :

a) une modification des comportements démographiques des individus migrants et non migrants

b) une dynamique entre ces comportements démographiques modifiés et les caractéristiques socio-économiques des individus et des ménages. Cette dynamique peut être très importante comme ce fut le cas durant l'époque coloniale. On sait en effet que pendant cette époque, la migration a été le plus grand vecteur de la dynamique démographique (Lututala, 1987b).

Une autre vision démographique de l'insertion urbaine devrait mettre l'accent sur la socialisation du migrant dans son nouveau milieu. En effet, l'arrivée du migrant occasionne un tas de problèmes qui nécessitent des mécanismes pour pouvoir s'insérer dans le nouveau milieu de résidence. Ceux-ci peuvent être classés en deux grandes catégories selon qu'il s'agit de l'insertion professionnelle ou socio-culturelle (Antoine et Coulibaly, 1989). Vu sous cet angle, l'insertion urbaine se traduirait par :

- les structures d'accueil du migrant en ville : qui l'accueille, comment se fait cet accueil, combien de temps reste-t-il "accueilli" avant de "voler de ses propres ailes", quelles sont les difficultés rencontrées etc ;
- les canaux d'accès au travail salarié ou indépendant ;
- les canaux d'accès à une propriété foncière et à l'habitat ;
- la mobilité professionnelle et résidentielle ;
- l'entrée dans ou la création de réseaux sociaux basés sur l'appartenance ethnique ou de classes sociales.

Les deux visions esquissées ci-dessous découlent d'une définition classique des migrations qu'il faudrait élargir notamment dans le contexte africain caractérisé par l'ubiquité résidentielle. Certains auteurs se demandent en effet si la migration en

Afrique constitue un changement irréversible de lieu de résidence ou plutôt une multiplication de lieux de résidence, un élargissement de l'espace de vie de l'individu-migrant et de sa famille (Lututala, 1989). Vu sous cet angle, on peut dire que la réussite ou l'échec de l'insertion de l'individu-migrant dans son nouveau lieu de résidence enchante ou consterne l'ensemble des autres membres de famille avec lesquels il coexiste. Tout comme sa migration, son insertion sera donc "l'affaire" de tous les membres familiaux qui s'en occuperont à un niveau ou un autre. L'insertion urbaine, dans ce cas, traduirait une "instance" de concrétisation de la solidarité familiale ; un mode d'intégration de la famille aux structures capitalistes (modernes) de production ; une "création" d'un autre lieu de production et de reproduction familiales.

Pour la démographie donc, l'insertion urbaine consiste en un certain nombre d'évènements qui surviennent après que le migrant soit arrivé dans un nouveau lieu de résidence et les structures qui les favorisent et les soutiennent. On peut résumer cette problématique comme suit :

a) Composante démographique stricto-sensu

- modification des comportements démographiques des migrants et non-migrants ;

b) Composante sociologique et urbanistique

- structure d'accueil du migrant en ville
- canaux d'accession au travail
- canaux d'accession à une propriété foncière
- mobilité professionnelle et résidentielle
- entrée dans ou création de réseaux de sociabilité,

c) Composante socio-économique

- solidarité familiale
- intégration aux structures capitalistes (modernes) de production
- relations entre les migrants et la famille d'origine.

En fait, ces processus et structures doivent être considérés dans une vision séquentielle, dynamique car ils peuvent conduire à un enracinement du migrant dans son nouveau lieu de résidence ou provoquer d'autres migrations. Ils deviennent alors d'autres formes de migration (cas de la mobilité résidentielle). Courgeau a pu établir par exemple qu'en France, le fait pour le migrant de devenir ou d'être marié,

propriétaire d'un logement, responsable de plusieurs personnes (enfants, parents, frères...) le pousse à se sédentariser, à s'insérer dans son nouveau milieu définitif c'est-à-dire à en faire son nouveau lieu de résidence (Courgeau, 1984).

Tels sont selon nous, les grands axes de processus démographique de l'insertion urbaine. Ces dimensions sont autant de thèmes de recherche. La question qu'il faut se poser à présent est celle de savoir dans quelle mesure l'approche démo-biographique permet-elle de les étudier.

II. POTENTIALITES DE L'APPROCHE DEMO-BIOGRAPHIQUE

On peut considérer que l'analyse comparative demeure la plus utilisée pour étudier l'insertion urbaine. Cette méthode consiste à comparer la situation pré et post-migratoire du migrant ; à comparer la situation du migrant au début et à la fin d'un intervalle post-migratoire ; à comparer la situation des migrants et des non-migrants dans les milieux d'origine ou d'accueil (cité par Da Vanzo, 1984).

Ainsi la comparaison du statut socio-économique des non-migrants et migrants par exemple, ayant montré que ces derniers avaient un statut relativement meilleur, l'on a considéré que le fait de migrer a un impact positif sur les conditions de vie et le développement. On voit tout de suite les limites de ces méthodes. La plus importante est donc sans doute le fait qu'elles ne permettent pas de montrer les mécanismes même qui font que le migrant ait tendance à voir améliorer sa situation socio-économique. En d'autres termes comment le migrant réussit-il à s'insérer dans la nouvelle société d'accueil, à se trouver une place sur le marché d'emploi, à accéder au logement etc.

La même question se pose concernant un autre type d'analyse, à savoir les modèles économétriques. Développés surtout par les économistes, ces modèles visent eux aussi à mesurer l'influence de la migration, notamment en recherchant l'effet de l'insertion du migrant sur sa fécondité (Sun Song Lee et al.). Le modèle utilisé est une régression multiple qui considère les variables dépendantes suivantes: statut migratoire, âge, durée de mariage, niveau de scolarisation de la femme et du mari, taux de mortalité infantile, revenus de l'épouse et du conjoint. Trois hypothèses ont été avancées pour expliquer les résultats du modèle : adaptation aux contraintes du milieu urbain de destination ; normes urbaines en matière de fécondité et aspiration à une meilleure vie.

Mais comment s'interrogent les tenants de cette approche, se fait concrètement l'adaptation ? Quelles sont les "variables intermédiaires" qui poussent à la baisse de la fécondité du migrant ou à l'amélioration de son statut socio-économique ? Pour y répondre, il faut disposer de données sur l'histoire migratoire, familiale, socio-professionnelle du migrant avant et après la migration. C'est l'approche dite biographique. Elle permet de recueillir ces données pour les différents lieux où le migrant aura résidé, ce qui "permet de mieux évaluer les interférences entre l'insertion urbaine et les changements de comportements démographiques" (Antoine, Bry et Diouf, 1987 : 173-174).

2.1. La collecte des données biographiques

Comme c'est le cas avec les données rétrospectives, la collecte des données biographiques n'est pas facile. On peut considérer cependant qu'on a réussi à trouver les techniques appropriées pour ce faire. Le lecteur intéressé trouvera dans Antoine, Bry et Diouf (op. cit.) l'évolution des techniques pour collecter les données biographiques depuis l'utilisation du "fichier évènement" par Ferry (dans Antoine, Bry et Diouf, op. cit., p. 174) jusqu'à celle de la fiche "Ageven" (Age-Evènement). Utilisé d'abord dans l'enquête sénégalaise sur la fécondité de 1978, cette fiche a été réutilisée dans l'étude des biographies migratoires, scolaires, familiales à Pikine au Sénégal (Antoine, Bry et Diouf, op. cit.) et dans deux villes secondaires au Zaïre, Kirkwit et Inkisi (Lututala, 1990b) (1) pour ne citer que ces cas.

L'étude dans ces deux villes portait essentiellement sur le rôle que jouent les villes secondaires dans les processus migratoires. L'utilisation de cette fiche dans l'enquête MVS (Migrations vers les Villes Secondaires) s'est effectuée de la manière suivante (cf. Fiche utilisée en Annexe I) :

1 - Pour tous les migrants âgés de 12 ans au moins, l'enquêteur devait d'abord encercler la date de naissance sur la fiche. Cette date servait de point de repère. Le questionnaire étant pré-codé, l'enquêteur reprenait sur la première

(1) Cette étude a été réalisée dans le cadre du "Programme de Petites Subventions pour la Recherche en Population, Politiques urbaines et Développement - Premier cycle 1987" du Codesria (Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique). L'enquête a été menée dans deux villes secondaires à proximité de Kinshasa, soit Inkisi (à 125 km) et Kikwit (à 530 km) auprès de 5277 habitants dont 2100 migrants. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les résultats de l'étude, voir Lututala (1990b). Nous voudrions remercier le CRDI et la Fondation FORD qui ont financé le premier cycle de ce programme.

colonne le code du lieu de naissance du migrant. Les quatre colonnes suivantes portent sur le nombre d'enfants en vie, la situation matrimoniale, le niveau de scolarité, le degré d'occupation.

2 - L'enquêteur devait ensuite considérer les caractéristiques du migrant 12 ans plus tard. Nous considérons cette limite d'âge car c'est à 12 ans que l'on est sensé terminer au Zaïre, les études primaires ; ce qui permet de minimiser l'influence des migrations passives et scolaires des enfants.

3 - L'enquêteur devait ensuite considérer tous les changements de lieux de résidence effectués par le migrant. Ainsi, il devait noter tous les endroits où le migrant aura résidé après s'être bien assuré que ce dernier y a passé au moins six mois, critère temporel que nous considérons pour comptabiliser les migrations. Ceci est important étant donné qu'il n'existe pas encore de techniques comme en fécondité ou mortalité pour évaluer la pertinence des données sur les migrations. Pour minimiser les erreurs, le seul moyen pour le moment semble être de bien s'assurer que les enquêteurs ont bien compris les nuances et la définition du phénomène et qu'ils sont convaincus à leur tour qu'il en est de même en ce qui est des enquêtés.

Pour chacun des lieux où le migrant aura résidé, l'enquêteur devait noter l'année de résidence (d'arrivée), le nombre d'enfants en vie que le migrant y avait, sa situation matrimoniale, son niveau de scolarité et son degré d'occupation. Telle qu'utilisée dans l'enquête MVS, la fiche "Ageven" permet donc de situer le migrant à son lieu de naissance ou lieu où il a résidé à l'âge de 12 ans et enfin à tous les autres endroits où il a résidé depuis lors. Elle permet aussi de saisir les caractéristiques du migrant à ces différents lieux.

L'utilisation de cette fiche n'est certes pas aisée. Nous signalons dans un travail antérieur (Lututala, 1990a) certaines de ses lacunes notamment l'appel à la mémoire, la durée de l'interview, la cohérence des biographies, les limites des concepts démographiques utilisées, le problème des répondants appropriés (voir aussi Riandey, 1985). Il faut reconnaître cependant que son utilisation favorise, comme le mentionnent Antoine, Bry et Diouf (op. cit. : 177-179), le dialogue et améliore le contact entre l'enquêteur et l'enquêté. L'Ageven est aussi considérée par ces auteurs comme un "instrument de divination" en ce sens que l'enquêteur peut voir à travers l'enchaînement des événements et au grand étonnement de l'enquêté, ceux des événements qui sont omis ou mal déclarés. Enfin l'Ageven

donne à l'entretien "un aspect ludique, la personne interrogée est contente de pouvoir mettre de l'ordre dans le déroulement d'évènements passés" (ibidem, p. 178). L'expérience du Zaïre a montré à ce sujet qu'une fois l'histoire migratoire des individus retracée, les souvenirs concernant les autres états socio-démographiques (nombre d'enfants, statut matrimonial, niveau de scolarité et degré d'occupation) se remémorent assez facilement.

2.2. L'analyse des données biographiques

Pour analyser les données sur les biographies, des techniques appropriées ont été mises au point mais il faut tout de suite dire qu'elles ont leurs limites. Ainsi, d'après Goldstein et Goldstein (1982): "Although the life history matrix holds particular promise because of the wealth of material it collects, the potentially greater accuracy of information and the opportunities to link residential and other changes, experience with this approach to date is still limited; particularly challenging is the need to develop methods that allow fuller exploitation of the data".

D'après ces auteurs donc les méthodes d'analyse n'exploitent pas suffisamment les données qui sont collectées. Parmi les méthodes qui ont été mises sur pied, les plus connues sont certainement celles de Courgeau (1984). Ces méthodes s'inspirent de l'analyse longitudinale et visent à relier le cycle de vie et les migrations c'est-à-dire à examiner l'influence d'un certain nombre de variables (âge, durée de séjour, état matrimonial, nombre d'enfants déjà nés, statut résidentiel...) sur le comportement migratoire. Il s'agit donc, en quelque sorte, de variables qui favorisent ou non l'insertion urbaine, c'est-à-dire qui réduisent la propension du migrant à migrer de nouveau. Courgeau a pu montrer, grâce à ces méthodes que les facteurs suivants favorisent l'insertion urbaine : le statut de marié et de propriétaire de logement, l'âge précoce (20-24 ans), le faible niveau d'instruction, l'occupation professionnelle.

Les analyses de Courgeau s'appuient sur des modèles paramétriques et non paramétriques (Courgeau, 1984). Pour faciliter leur utilisation, Courgeau et Lelièvre (1989) ont mis au point des logiciels d'utilisation. Il ne nous a pas été possible d'utiliser ces méthodes dans notre étude car nous ne disposons pas de ces logiciels. En leur lieu et place, nous avons à partir des données collectées, utilisé une méthode plus simple, voire simpliste. La clé du succès de cette tentative demeurait dans la structure du "fichier biographique" et une tabulation appropriée.

Le fichier comprend 40 variables et 1665 cas.

Nous considérons pour chaque migrant six lieux de résidences : le lieu de naissance, le lieu de résidence à l'âge de 12 ans puis quatre autres lieux de résidence après ce dernier. En croisant les variables V5 (lieu de naissance) et V11 (lieu de résidence à l'âge de 12 ans) par exemple, nous obtenons le nombre de migrants qui, à l'âge de 12 ans, vivaient encore dans leurs lieux de naissance ainsi que le nombre et lieux de résidence de ceux qui avaient migré pour la première fois. De même, en croisant V11 et V17 (premier lieu de résidence après V11), on obtient le nombre de migrants qui résidaient toujours là où ils étaient à l'âge de 12 ans et les nombres et lieux de résidence de ceux qui avaient migré pour la deuxième fois. En comparant les différentes matrices issues de ces croisements, il a été possible, non sans difficultés, de retracer les cheminements progressifs des migrants de leur lieu de naissance jusqu'aux villes enquêtées (Kikwit et Inkisi). De la même manière, il a été possible de comptabiliser les migrants qui se retrouvent dans ces villes après une, deux, trois, quatre et cinq migration(s). La somme de leurs proportions donne évidemment 100 %, ce qui veut dire que tous les migrants se retrouvent dans les villes étudiées à l'issue de leurs cheminements migratoires au moment de l'enquête. Le cumul nous donne alors les proportions d'immigrants qui arrivent dans les villes à leur première, deuxième, troisième, quatrième, cinquième migration. Ceci fait penser aux probabilités d'agrandissement en fécondité.

Le tableau 1 ci-après donne les résultats de cet exercice pour les deux villes secondaires étudiées. On y observe que près d'un tiers de migrants sont arrivés dès leur première migration et la quasi-totalité à leur deuxième. La première migration est généralement effectuée dans un lieu proche du lieu de naissance ou vers Kinshasa (Tableau 1).

Les caractéristiques des migrants aux différents lieux où ils ont résidé (ou, ce qui revient au même, aux différentes migrations qu'ils ont effectuées) (tableaux 2 et 3) nous ont permis de comprendre ce résultat (2). En effet, alors que la quasi-totalité des migrants étaient encore célibataires à leur première migration, la moitié seulement le reste à la deuxième migration (tableau 2).

L'observation précédente justifie si l'on en croit le modèle de sélectivité migratoire, un autre fait qui ressort du tableau 2 : la faible proportion de migrants

(2) Les tableaux sont construits de la même manière que le tableau 1 tel que décrit ci-dessus mais en croisant cette fois la variable "état matrimonial" pour les différents lieux pris deux à deux ainsi que le "niveau d'instruction".

ayant effectué plus de trois migrations. D'après ce modèle, le fait d'être marié réduit la probabilité d'effectuer une migration : la charge maritale réduit le goût de l'aventure en général et de "l'aventure" migratoire en particulier. Si donc la plupart des migrants arrivent à la deuxième migration dans les villes secondaires et s'y retrouvent mariés peu après, on comprend que cela réduise les probabilités de les voir partir pour une troisième migration. C'est là un fait connu et déjà établi par Courgeau, entre autres.

Tableau 1 : Lieux fréquentés par les migrants des villes secondaires aux différentes migrations
(immigrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Kinshasa	Madimba	Mbanza-Ngungu	Mbanza-Ngungu/V	Matadi	Autre Bas-Zaïre	Autre Zaïre	Inkisi	Etranger	Total
Lieu de naissance	13.3	49.0	12.3	5.4	1.7	13.3	3.4	-	1.6	100.0
1 ^{ère} migration	12.6	31.7	7.7	3.5	2.6	9.7	4.3	28.2	-	100.0
2 ^{ème} migration	6.9	2.6	1.7	2.8	0.6	3.8	0.2	81.4	-	100.0
3 ^{ème} migration	0.9	1.6	1.4	0.3	0.6	1.4	0.3	93.7	-	100.0
4 ^{ème} migration	0.0	0.0	0.1	0.1	-	0.1	0.1	99.6	-	100.0
5 ^{ème} migration et +	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	-	100.0

2) KIKWIT

	Kinshasa	Bulungu	Gungu	Bandundu	Autre Bandundu	Autre Zaire	Kikwit	Total
Lieu de naissance	3.5	38.9	23.0	1.5	27.8	5.3	-	100.0
1ère migration	3.5	28.3	16.8	0.9	20.0	2.0	28.6	100.0
2ème migration	3.1	6.0	1.4	1.0	4.6	2.2	81.7	100.0
3ème migration	1.0	1.4	0.8	0.2	1.3	0.8	94.5	100.0
4ème migration	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	99.7	100.0
5ème migration	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	100.0	100.0

Source : Lututala M. (1990)

Tableau 2 : Etats matrimoniaux des migrants aux différents lieux de résidence

(migrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Célibataire	Marié	Unis-D-S	Veuf	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	99,3	-	-	-	0,6	100
1 ^{ère} migration	92,8	5,2	0,5	1,1	0,2	100
2 ^{ème} migration	48,1	38,3	8,1	1,8	3,5	100
3 ^{ème} migration	14,9	41,4	11,3	2,6	29,6	100
4 ^{ème} migration	1,1	13,6	3,8	0,5	80,7	100
5 ^{ème} migration	0,6	0,5	0,3	0,8	97,6	100

NOTE : (1) Cette colonne regroupe les migrants qui n'ont pas effectué de nième migration (mais pas nécessairement qui étaient déjà à Inkisi à cette nième migration) et ceux pour lesquels les renseignements n'étaient pas disponibles.

2) KIKWIT

	Célibataire	Marié	Unis-D-S	Veuf	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	100	-	-	-	S.O.	
1 ^{ère} migration	95,2	3,9	0,3	-	0,4	100
2 ^{ème} migration	44,6	49,3	2,9	1	1,9	100
3 ^{ème} migration	11,3	53,7	2,8	2,5	29,4	100
4 ^{ème} migration	1,8	15,7	0,5	1	80,7	100
5 ^{ème} migration	1	1,2	0,4	1	96,2	100

(1) Voir note ci-dessus. Source : Lututala M. (1990)

Quant à ce qui est de la scolarité (tableau 3), on constate que les migrants ont surtout le niveau primaire avant et après la première migration et le niveau secondaire après la deuxième. Que peut-on en déduire ? Deux considérations majeures. La première est que ce fait corrobore celui qui ressortait du tableau 2. Il est normal en effet que les personnes ayant effectué une première migration qui sont presque toutes célibataires comme nous venons de le voir, soient encore majoritairement au niveau primaire. Et que celles qui ont effectué leur deuxième migration, mariés pour la moitié d'entre eux, aient entamé ou terminé les études secondaires.

Tableau 3 : Niveaux de scolarité des migrants aux différents lieux de résidences
(migrants âgés de 12 ans et plus)

1) INKISI

	Prescolaire	Primaire	Secondaire	Supér. Univers.	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	99,4	-	-	-	0,6	100
1 ^{ère} migration	2,8	77,0	20,0	0,2	-	100
2 ^{ème} migration	19,6	37,3	39,2	0,8	3,1	100
3 ^{ème} migration	15,6	21,1	32,8	1,0	29,5	100
4 ^{ème} migration	3,5	6,0	9,1	0,5	80,8	100
5 ^{ème} migration	0,3	3,4	1,3	1,4	93,7	100

2) KIKWIT

	Prescolaire	Primaire	Secondaire	Supér. Univers.	Sans objet /inconnu (1)	Total
Lieu de naissance	100	-	-	-	-	100
1 ^{ère} migration	22,9	69,2	3,9	0,5	3,5	100
2 ^{ème} migration	24,6	31,0	40,6	2,2	1,6	100
3 ^{ème} migration	20,0	21,4	27,5	2,8	28,9	100
4 ^{ème} migration	5,3	4,1	8,1	1,8	80,7	100
5 ^{ème} migration	1,3	4,7	0,2	0,6	93,2	100

(1) Voir note du tableau précédent. Source : Lututala M. (1990)

La deuxième considération concerne le rôle de la scolarisation ou du niveau d'instruction dans le processus migratoire. En effet, la baisse provisoire des migrants ayant le niveau primaire et l'augmentation subséquente de ceux ayant le niveau secondaire d'une migration à l'autre laissent penser que l'instruction joue un rôle important dans la décision de migrer. La première fréquentation scolaire pousserait le jeune garçon ou la jeune fille à effectuer sa première migration dans un endroit proche de son lieu de naissance. Il faut d'ailleurs dire qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'une véritable migration. Pour sa part, la poursuite des études, entre autres facteurs, pousse le migrant à repartir de son lieu de première destination pour migrer de nouveau ailleurs, là où il espère trouver une école de niveau plus élevé.

2.3. Des limites et perspectives

Les résultats qui ont été obtenus sont loin de rendre compte de plusieurs autres dimensions de l'insertion dans les villes telles que nous les avons recensées au premier point. Les caractéristiques qui sont mises en exergue suscitent d'autres interrogations sur les processus même de l'insertion. On pourrait se demander, par exemple, comment le migrant entre-t-il dans le marché matrimonial de la ville

jusqu'à contracter mariage et comment accède t-il à l'éducation ou si l'on veut comment arrive t-il à trouver une école. La méthode d'analyse utilisée ne peut permettre de répondre à ces questions et ce parce qu'elle "rend plus compte de la logique interne des comportements démographiques" (Collomb, 1985). "La part des caractéristiques de l'insertion qui s'expliquent plus par la logique interne (nuptialité, naissance, divorce, etc.) que par l'environnement micro-économique et sociologique" (*ibidem*) est effectivement mise en évidence. Il faudrait en plus que cette méthode rende compte des processus d'insertion urbaine. C'est ainsi que Courgeau (1984) plaide pour "la nécessité de relier l'approche démo-biographique à une approche sociologique qui doit confirmer les "hypothèses" de l'approche démographique à partir d'entretiens approfondis avec les individus concernés".

CONCLUSION

L'étude des biographies a acquis droit de cité dans presque toutes les sciences sociales. Cela s'explique par leur pertinence pour appréhender la multidimensionalité des faits sociaux mais aussi leur dynamique dans le temps et l'espace. En démographie, cette approche s'est surtout imposée pour l'étude de la migration, phénomène qui se distingue des deux autres (fécondité et mortalité) par sa multidimensionalité. La migration est, en effet, difficilement explicable sans recourir aux dimensions socio-économiques et environnementales. De même, elle est un phénomène renouvelable et sa survenance influence beaucoup la propension à effectuer d'autres migrations. Enfin, parce qu'elle ne consiste pas seulement en un transfert de résidence mais aussi un passage d'un contexte socio-culturel à un autre, la modification des comportements socio-démographiques et les effets de "feedback" sur les migrations répétées, sont ou devraient être, une caractéristique intrinsèque du phénomène.

Ainsi donc, les méthodes d'analyse classique des phénomènes démographiques qui concernent surtout des phénomènes unidimensionnels (fécondité et mortalité) se sont vite révélées inappropriées pour appréhender le phénomène migratoire dans toute sa complexité. Cela est vrai aussi bien des méthodes de collecte que de celles de l'analyse. C'est ainsi que l'approche démo-biographique s'avère être un puissant instrument et ce, à deux niveaux, la collecte et l'analyse.

Sur la collecte, l'approche a permis, grâce à l'utilisation de la fiche "Ageven" de mieux saisir les biographies migratoires et les phénomènes connexes. Grâce à une bonne organisation de l'enquête (enquêteurs bien formés et qualifiés, par exemple) il n'y a pas de doute que l'utilisation de cette fiche fournisse des données pertinentes.

L'analyse des données collectées a aussi permis la mise au point des techniques appropriées mais celles-ci restent à perfectionner car elles "ne rendent compte que de la logique interne des comportements démographiques" (Collomb, op. cit.). Ce perfectionnement doit aller, -reconnaissent les auteurs, -dans le sens de "relier l'approche démo-biographique à une approche sociologique qui doit confirmer les hypothèses de l'approche démographique à partir d'entretiens approfondis avec les individus concernés" (Courgeau, op. cit.). Ceci pose tout le problème de cohabitation entre le quantitatif et le qualitatif. Mais il impose aussi la nécessité d'une conception moins restrictive de l'insertion urbaine chez les démographes, en considérant notamment les éléments de la problématique repris au point I de ce papier. Une telle re-conceptualisation permettra d'inventer des techniques plus appropriées et/ou de mieux tirer profit des techniques existant actuellement. Ces techniques, ainsi que les logiciels de leur application, méritent par ailleurs d'être plus diffusés.

Sous la direction de
Philippe ANTOINE et Abdoulaye Bara DIOP

La Ville à guichets fermés ?

Itinéraires, réseaux
et insertion
urbaine



ORSTOM Documentation



010004562

IFAN / ORSTOM 1995